

Emprunt supplémentaire—Loi

prises pour la rembourser. Je n'ai pas la moindre idée de ce qu'elle est et je pense que tous les députés de la Chambre en sont là. Nous en avons parlé, mais il devient évident que nous ne savons pas à combien elle s'élève ni d'où elle vient, et nous ne pouvons savoir si nous la payons ou non, et pourtant on nous demande ces 2 milliards de dollars. Cela fait beaucoup d'argent. On ne nous dit pas où nous empruntons cet argent, comment nous l'obtenons, à quoi il sert, s'il est prélevé sur le budget, ni rien de ce qui se passe. Cet argent est simplement prélevé sur le budget, qui a été tripoté et rafistolé pas mal de fois par le gouvernement et par les divers ministères.

● (1630)

Selon moi, tous les crédits statutaires du budget ont toujours quelque chose à voir avec le transfert de fonds. Je considère que les crédits de un dollar représentent des transferts de fonds. Le vote que nous avons pris l'autre soir portait, selon moi, sur le transfert de fonds d'un poste à un autre, ce qui est certes un tripotage du budget. Tout ce tripotage et ce rafistolage de dépenses ne sont pas évidents à quiconque étudie les crédits supplémentaires ou provisoires. Je demanderais aux leaders à la Chambre quand ils envisageront de changer de formule d'examiner certaines des questions qui me préoccupent, car au train où vont les choses, nous ne sommes pas près d'obtenir des réponses à ces questions en suivant la méthode actuelle de vote des crédits. J'emploie peut-être le mauvais terme.

Une voix: Dites n'importe lequel.

M. Peters: Peut-être qu'emprunter en vertu de la loi portant affectation de crédits serait-il plus correct au point de vue financier. On a beaucoup de mal, semble-t-il, à connaître la raison de ces emprunts et l'intérêt que nous aurons à payer. D'après le député d'Edmonton-Ouest, il s'élèvera à 39 millions de dollars. Dans ce domaine, il doit exister de nombreux moyens de recueillir des fonds autrement que par des impôts directs. Il semblerait également que le coût de cet argent varierait de temps à autre et d'un poste à l'autre. Les députés n'ont pas encore accès aux données concernant les demandes de fonds du gouvernement. Le montant de 2 milliards est stupéfiant. Il me sidère réellement et je suppose qu'il en va de même pour presque tous les gens que je connais. Même la plupart des riches de ce pays n'ont aucune idée de ce qu'est un milliard de dollars.

On nous demande de trouver 2 milliards après coup, pour faire suite à un bill qui n'a aucun rapport avec celui-ci. On nous demande de trouver ce montant au moyen d'un projet de loi trop succinct, qui n'indique ni le taux d'intérêt à payer, ni la provenance ni la destination des fonds. Le bill ne précise pas si ce montant représente le montant total des dépenses que le gouvernement prévoit faire au cours d'une certaine période ni le rapport qu'il peut avoir avec les coupures que le gouvernement se prépare à faire dans ses dépenses. Il ne dit pas si le gouvernement va décider de réduire mon traitement ni si cette réduction diminuera le montant de 2 milliards nécessaire. Il n'indique pas si l'on doit s'attendre à une réduction volontaire ou non, de 25 p. 100 ou de 10 p. 100 du salaire des fonctionnaires ou au congédiement de 10 p. 100 des fonctionnaires. Rien dans ce bill ne me dit réellement si cette réduction changera quelque chose.

Si ma femme me demandait plus d'argent pour payer l'épicerie et que je constatais que les prix ont baissé, j'aurais quelques doutes. Si l'un des enfants quittait la maison et n'y mangeait plus aussi souvent, la note d'épice-

[M. Peters.]

rie devrait diminuer. En ce qui concerne ce bill, quoi que nous fassions, nos emprunts ne seront pas modifiés. Rien n'indique que c'est un dernier emprunt pour une période de temps précise. Je me demande simplement de quoi il s'agit, mais je ne crois pas que le ministre prendra le temps de nous l'expliquer aujourd'hui.

De nombreux députés ne s'intéressent nullement à ce qui se passe; ils feraient bien de se demander comment le gouvernement utilise les deniers publics. Il me semble que dans un bill des subsides, on devrait préciser la nature des dépenses. Il est peut-être possible de le savoir autrement, mais quand on nous demande de voter de telles sommes, ces renseignements devraient être fournis à tous les députés.

Il est vrai que le député d'Edmonton-Ouest ainsi que d'autres sont membres de comités financiers de la Chambre et qu'ils s'occupent de ces questions depuis nombre d'années. Ils savent peut-être où obtenir ces renseignements. Certains hauts fonctionnaires du Trésor sont peut-être en mesure de les renseigner. Je ne suis pas expert en la matière et je n'ai pas les relations voulues au Trésor, et pourtant je voudrais obtenir ces renseignements et je suis certain que nombre de mes mandants ainsi que d'autres Canadiens voudraient aussi les connaître. Ces vagues explications ne m'éclairent pas beaucoup réellement.

M. Friesen: Monsieur le président, le député me permettrait-il une question?

M. Peters: Volontiers.

M. Friesen: J'ai trouvé intéressant de lui entendre dire que la pratique d'emprunter pour payer des dépenses déjà faites n'est pas bonne. Je me souviens que l'ancien premier ministre de la Colombie-Britannique a retenu les services de l'ancien député de Skeena à titre d'expert-conseil en Colombie-Britannique. Il l'a engagé en décembre mais à partir de novembre.

Une voix: Et le député de Kootenay-Ouest.

M. Friesen: Je me demandais si, à la suite des élections de la semaine dernière en Colombie-Britannique, le député de Timiskaming avait appris cela et s'en servait aujourd'hui à la Chambre.

M. Peters: C'est une question très intéressante, monsieur l'Orateur, mais je pense qu'elle dépasse la portée de ce bill.

Des voix: Bravo!

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Vous avez appris quelque chose.

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, le député de Timiskaming a soulevé plusieurs questions au sujet de la dette publique. Je lui dirai, en ce qui a trait à l'analyse et à la perspective de la dette publique, dont le député d'Edmonton-Ouest a lu des extraits, que c'était un rapport mensuel de la Banque du Canada faisant l'analyse de la dette non remboursée du gouvernement du Canada, dont elle est l'agent. Il s'agit d'une analyse publiée mensuellement où sont relatés tous les événements qui se sont déroulés pendant le mois.

Plusieurs autres questions furent soulevées. Le député a demandé si l'argent était déjà dépensé. La réponse est non, il ne l'est pas encore. Évidemment, il le sera au cours du premier trimestre de l'année 1976 qui est aussi le dernier trimestre de l'année financière 1975-1976. Nous saurons